



Job coach (conseiller / conseillère en emploi accompagné)

Le ou la job coach (conseiller ou conseillère en emploi accompagné) aide les personnes avec des troubles psychiques à trouver et à garder un emploi. Il ou elle propose un accompagnement personnalisé : écoute, valorisation des compétences, mises en situation et lien avec les partenaires.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

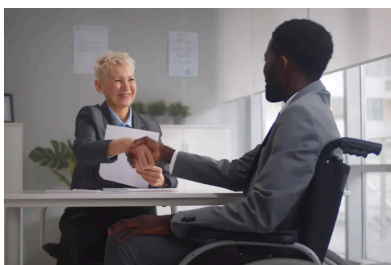
Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Statut : **Statut salarié**

Synonymes : Conseiller / conseillère en emploi accompagné, Référent / référente emploi accompagné

Secteur professionnel : Social

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, Je veux être utile aux autres



Le métier

Le ou la job coach (conseiller ou conseillère en emploi accompagné) aide individuellement les personnes souffrant de troubles psychiques à s'insérer professionnellement en milieu ordinaire, de façon durable. Il ou elle intervient à toutes les étapes du parcours : recherche d'emploi, intégration en entreprise, adaptation du poste de travail et maintien dans l'emploi. Le métier s'exerce au sein des structures publiques d'insertion, d'associations ou d'établissements médico-sociaux. L'accompagnement est progressif : bilans de compétences adaptés, entretiens de motivation, mises en situation de recrutement. Le job coaching (conseil en emploi accompagné) consiste aussi à planifier des rendez-vous, au domicile du candidat ou de la candidate ou au bureau, à maintenir le lien avec l'employeur et à repérer les postes disponibles dans son bassin d'emploi. Construire une relation de confiance avec la personne accompagnée est essentiel, tout comme la collaboration étroite avec les recruteurs, les équipes médico-sociales (psychologues, médecins, éducateurs), les services publics de l'emploi et les proches aidants. Le ou la job coach accompagne également au quotidien la nouvelle recrue et son employeur dès les premiers jours d'embauche. Il ou elle préconise des aménagements de poste si besoin est et sensibilise les collègues de travail. L'accompagnement devient ensuite dégressif, selon les besoins, jusqu'à l'autonomie.

Les études

Après le bac

3 ans pour préparer un BUT carrières sociales parcours éducation spécialisée ; une licence professionnelle intervention sociale ; un diplôme d'État du travail social (DE de conseiller en économie sociale familiale, d'éducateur spécialisé...) ; une licence de psychologie ou de sociologie. Des années d'expérience professionnelle peuvent être requises. Il existe également un titre RNCP de conseiller en emploi accompagné donnant un niveau bac + 3.

bac + 3

→ [BUT carrières sociales parcours éducation spécialisée](#)

→ [Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale](#)

→ [Diplôme d'État d'éducateur spécialisé](#)

→ [Licence pro mention intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques](#)

Emploi et secteur

Secteur

Social

Pour aller plus loin

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact →](#)

[Je veux être utile aux autres →](#)

Autres métiers à découvrir

**Instructeur pour l'autonomie des
personnes déficientes visuelles**

Coordinateur en mdph

Conseiller technique en accessibilité

Transcripteur-adaptateur

Moniteur d'atelier